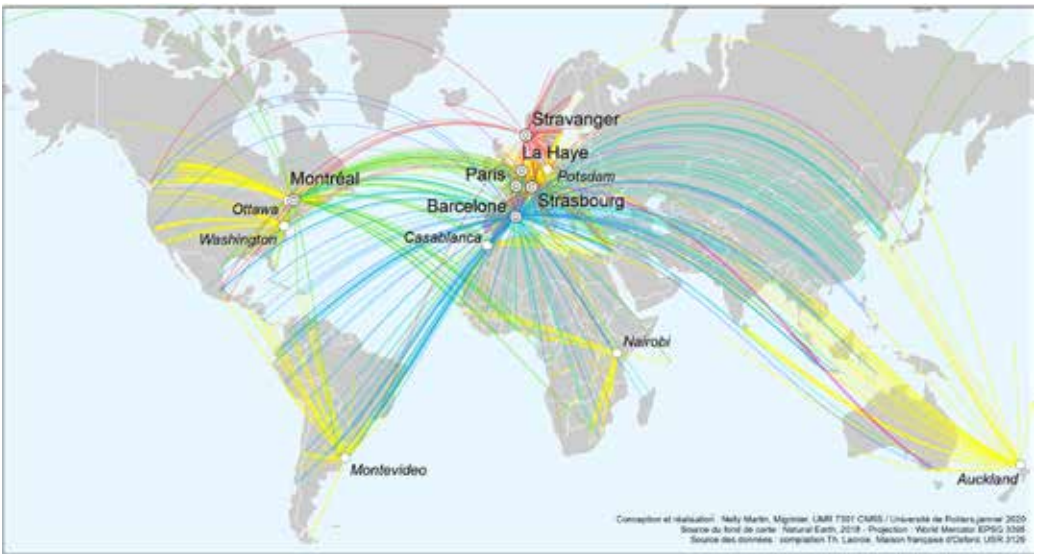


**LES « VILLES ACCUEILLANTES »
S'ORGANISENT EN RÉSEAU MONDIAL
L'IMMIGRATION N'EST PAS
UNE PRÉOCCUPATION NOUVELLE
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
MAIS LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES
MIGRATOIRES DE PLUS EN PLUS
RESTRICTIVES A SUSCITÉ
UNE MOBILISATION PLUS IMPORTANTE
DES ÉLUS LOCAUX.
POUR LA PREMIÈRE FOIS,
LA CONSTRUCTION D'UN « RÉSEAU
DE RÉSEAUX » DE VILLES
ACCUEILLANTES SE DÉPLOIE
À L'ÉCHELLE MONDIALE.
LA RECHERCHE NOUS PERMET
AUJOURD'HUI DE PRÉSENTER CES DEUX
CARTES AUX LECTEURS DE *DE FACTO*.
**FILIPPO FURRI, ANTHROPOLOGUE,
ET THOMAS LACROIX, GÉOGRAPHE****

Filippo Furri et Thomas Lacroix, « Les "villes accueillantes" s'organisent en réseau mondial », in : Michel Agier (dir.), Dossier « Les villes accueillantes », *De facto* [En ligne], 16 | Février 2020, mis en ligne le 26 février 2020. URL : <http://icmigrations.fr/2020/02/24/defacto-016-04/>



Huit réseaux mondiaux de villes investies sur les questions migratoires

- Coalition internationale des villes inclusives et durables (ICCAR)
- Inclusion sociale, démocratie participative et droits humains (commission du CGLU)
- Observatoire des maires sur le vivre ensemble (OMVE)
- Observatoire des villes inclusives (OVI)
- Réseau des villes interculturelles (ICN)
- Réseau international des villes-refuges (ICORN)
- Réseau Métropolis
- Parlement global des maires (GMP)
- ⊙ Siège ou secrétariat de réseau international
- Siège de coalition régionale du réseau ICCAR

La question migratoire est, avec le changement climatique, l'un des axes majeurs de la diplomatie urbaine. La carte ci-dessus présente huit réseaux dont les membres sont répartis dans l'ensemble du monde. Elle montre que cette dynamique ne concerne pas uniquement les principaux pays d'immigration, même si ces réseaux se croisent en Europe, centre névralgique de la mobilisation.

Deux sortes de réseaux de villes se sont mises en place

Il y a d'abord l'émergence des « villes mondiales » qui développent un agenda international pour la promotion de leurs intérêts et de leur image. Le Parlement Global des Maires (GPM) et Métropolis sont deux réseaux de grandes villes internationales engagées sur une diversité de sujets. Sur les questions migratoires, ils défendent une vision socio-économique de la migration, au-delà du contrôle et du statut des gens

qui s'y trouvent. Le réseau Icorn offre un accueil aux artistes en exil. L'Observatoire sur le vivre ensemble (OMVE) est soutenu par l'association des maires francophones et agit pour la promotion de la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations.

L'autre raison de la création de ces réseaux de villes est la reconnaissance par les organisations internationales du rôle des municipalités comme partenaires des politiques publiques. De nombreux réseaux sont des émanations des organisations internationales : Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est le conseil représentatif des collectivités territoriales dans le système onusien. Réseau généraliste, il héberge un groupe de travail sur les questions migratoires et finance l'Observatoire des villes inclusives (Ovi). Le réseau des villes interculturelles (ICN) est un projet du Conseil de l'Europe ; celui des villes inclusives et durables (Iccar), un projet de l'Unesco pour la lutte contre le racisme et la discrimination.

Ces réseaux d'envergure mondiale ne constituent que le sommet d'un iceberg qui comprend de nombreuses organisations nationales et régionales. Comme au niveau mondial, certains réseaux émanent des villes, d'autres des institutions. L'Union Européenne soutient le réseau Eurocités, en faveur de la promotion des intérêts municipaux, tout en finançant un grand nombre de projets et réseaux municipaux, tels le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), URBACT, etc.

Des villes se mobilisent dès 2015 contre les politiques migratoires des États

Ces réseaux très institutionnalisés ont d'abord servi à la promotion de différents modèles de lutte contre les discriminations et de politiques d'intégration (politique de la diversité, interculturelisme, etc.). Ils ont été très actifs dans les négociations accompagnant les Pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés, mais, depuis le début des années 2000, et surtout depuis



Resistenze locali al Decreto Salvini MENU

per 10077

Più informazioni:
<https://visionscarto.net/messages/79544>

- [Decisione dei tribunali \(o dei sindaci\) di autorizzare l'iscrizione all'anagrafe di richiedenti asilo](#)
- [Resistenza di sindaci](#)
- [Resistenza importante di cittadini e associazioni](#) Più informazioni:
<https://visionscarto.net/messages/79258>
- [Resistenza parziale](#) Più informazioni:
<https://visionscarto.net/messages/79544>
- [I precursori](#)
- [Opposizione? Forze! Comuni segnalati, ma senza forze per il momento](#)

Credits

la crise de l'accueil des migrants en 2015, une autre logique est à l'œuvre.

Le tournant sécuritaire pris par les politiques migratoires pousse les villes à prendre position sur la question de l'accueil dans une perspective plus critique. En Europe, la politique de dispersion des demandeurs d'asile, observée sur l'ensemble du territoire et menée par les États, a confronté les collectivités territoriales à la problématique de la prise en charge de ces populations en situation précaire.

Résistances locales au Décret Salvini.
 Crédit : Cristina Del Biaggio - <https://visionscarto.net>

Des mobilisations en lien avec la société civile

Ces mobilisations des villes sont très souvent en lien avec les mouvements de la société civile. C'est le cas du réseau de villes sanctuaires en Grande-Bretagne, des Welcoming cities aux États-Unis ou des Seebrücke en Allemagne. En Espagne, l'ONG Open Arms a permis la signature conjointe par des mairies italiennes et

espagnoles, le 9 février 2019, d'un manifeste « pour imaginer de nouvelles stratégies et actions communes à l'intérieur d'une alliance de villes solidaires réaffirmant les droits des personnes sauvées ».

En Italie, lors de la publication du décret « Salvini », qui prévoyait d'interdire l'inscription des demandeurs d'asile sur les registres de l'état civil en octobre 2018, le maire de Palerme appelle à la désobéissance. D'autres villes se rallient à sa position et entament un travail juridique pour contourner les effets les plus néfastes du décret. Ce dernier a écarté 80 000 personnes des dispositifs d'accueil et risque de faire monter à 750 000 le nombre des migrants en situation d'irrégularité en janvier 2021.

De plus en plus mobilisés contre la politique de leur État ou des institutions supranationales, ces réseaux se retrouvent sur une thématique commune : permettre l'accès aux services sociaux à des migrants, quel que soit leur statut juridique.

Auteur

Filippo Furri est doctorant à l'Université de Montréal et membre du réseau Migreurop. Thomas Lacroix est directeur de recherche CNRS à la Maison Française d'Oxford, chercheur associé à Migrinter (UMR 7301) et au Ceri (UMR 7050). Ils sont tous les deux *fellows* de l'IC Migrations.

Pour aller plus loin

Filippo Furri, « Les mairies solidaires: villes refuge, villes rebelles et néo-municipalisme en UE », *Plein Droit*, Gisti, n°115, décembre 2017.

Filippo Furri, « Venise, ville refuge », *Vacarme*, n° 81, automne 2017.

Filippo Furri, « La città rifugio : accoglienza, solidarietà e autonomia », *REMHU - Rev. Interdiscip. Mobil. Hum.*, vol. 26, n° 52, avril 2018.

Thomas Lacroix et Amandine Desille, *International Migrations and Local Governance: A Global Perspective, Migration, Diasporas and Citizenship*, éd. Palgrave MacMillan, 2018.